

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **valéry Rondeau-Fortin**

<https://www.cadre21.org/membres/e17fe264bad2a3c3a5b28b2f>

Date d'obtention : 2023-11-27 16:14:28

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

#### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Toujours rencontrer les témoins de l'école. S'assurer que c'est bien moi l'intervenant qui doit faire le protocole sexto.

S'il y a acte malveillant, confisquer tout de même le cellulaire pour arrêter ou empêcher la propagation des images.

Suivre la démarche dans la trousse sexto. Rencontrer les témoins, remplir avec eux le questionnaire, prendre les téléphones, les mettre dans les pochettes prévu à cet effet. Contacter la police lorsque tout à été fait.

#### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que ce n'est pas toujours à nous d'intervenir. Parfois, lorsque l'information vient d'un adulte externe le référer aux service de police. Qu'il est important de rencontrer tous les témoins. Que nous devons établir s'il y a acte malveillant. Que nous ne devons en aucun cas demander à voir ou à recevoir les images.

#### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Prendre le cellulaire de l'élève. C'est un objet très précieux pour les adolescents. Et il y a risque que l'élève refuse de la donner. Pour avoir déjà fait le protocole, je sais que cela peut prendre plusieurs mois avant que l'élève le récupère.